

Le mal de la peur,

Problème physiologique adressé à l'Esprit de saint Louis, dans la séance de la Société parisienne des études spirites du 14 septembre 1858.

On lit dans le *Moniteur* du 26 novembre 1857 :

« On nous communique le fait suivant, qui vient confirmer les observations déjà faites sur l'influence de la peur.

« M. le docteur F..., rentrait hier chez lui après avoir fait quelques visites à ses clients. Dans ses courses on lui avait remis, comme échantillon, une bouteille d'excellent rhum venant authentiquement de la Jamaïque. Le docteur oublia dans la voiture la précieuse bouteille. Mais quelques heures plus tard il se rappelle cet oubli et se rend à la remise, où il déclare au chef de la station qu'il a laissé dans un de ses coupés une bouteille d'un poison très violent, et l'engage à prévenir les cochers de faire la plus grande attention à ne pas faire usage de ce liquide mortel.

« Le docteur F..., était à peine rentré dans son appartement, qu'on vint le prévenir en toute hâte que trois cochers de la station voisine souffraient d'horribles douleurs d'entrailles. Il eut le plus grand mal à les rassurer et à leur persuader qu'ils avaient bu d'excellent rhum, et que leur indécatesse ne pouvait avoir de suites plus graves qu'une sévère mise à pied, infligée à l'instant même aux coupables. »

1. - Saint Louis pourrait-il nous donner une explication physiologique de cette transformation des propriétés d'une substance inoffensive ? Nous savons que, par l'action magnétique, cette transformation peut avoir lieu ; mais dans le fait rapporté ci-dessus, il n'y a pas eu émission de fluide magnétique ; l'imagination a seule agi et non la volonté.

R. - Votre raisonnement est très juste sous le rapport de l'imagination. Mais les Esprits malins qui ont engagé ces hommes à commettre cet acte d'indécatesse, font passer dans le sang, dans la matière, un frisson de crainte que vous pourriez appeler frisson magnétique, lequel tend les nerfs, et amène un froid dans certaines régions du corps. Or, vous savez que tout froid dans les régions abdominales peut produire des coliques. C'est donc un moyen de punition qui amuse en même temps les Esprits qui ont fait commettre le larcin, et les fait rire aux dépens de celui qu'ils ont fait pécher. Mais dans tous les cas la mort ne s'ensuivrait pas : il n'y a que leçon pour les coupables et plaisir pour les Esprits légers. Aussi se hâtent-ils de recommencer toutes les fois que l'occasion s'en présente ; ils la cherchent même pour leur satisfaction. Nous pouvons éviter cela (je parle pour vous),

en nous élevant vers Dieu par des pensées moins matérielles que celles qui occupaient l'esprit de ces hommes. Les Esprits malins aiment à rire ; prenez-y garde : tel qui croit dire en face une saillie agréable aux personnes qui l'environnent, tel qui amuse une société par ses plaisanteries ou ses actes, se trompe souvent, et même très souvent, lorsqu'il croit que tout cela vient de lui. Les Esprits légers qui l'entourent s'identifient avec lui-même, et souvent tour à tour le trompent sur ses propres pensées, ainsi que ceux qui l'écoutent. Vous croyez dans ce cas avoir affaire à un homme d'esprit, tandis que ce n'est qu'un ignorant. Descendez en vous-même, et vous jugerez mes paroles. Les Esprits supérieurs ne sont pas, pour cela, ennemis de la gaieté ; ils aiment quelquefois à rire aussi pour vous être agréables ; mais chaque chose a son temps.

Remarque. En disant que dans le fait rapporté il n'y avait pas d'émission de fluide magnétique, nous n'étions peut-être pas tout à fait dans le vrai. Nous hasardons ici une supposition. On sait, comme nous l'avons dit, quelle transformation des propriétés de la matière peut s'opérer par l'action du fluide magnétique dirigé par la pensée. Or, ne pourrait-on pas admettre que, par la pensée du médecin qui voulait faire croire à l'existence d'un toxique, et donner aux voleurs les angoisses de l'empoisonnement, il y a eu, quoique à distance, une sorte de magnétisation du liquide qui aurait acquis ainsi de nouvelles propriétés, dont l'action se serait trouvée corroborée par l'état moral des individus, rendus plus impressionnables par la crainte. Cette théorie ne détruirait pas celle de saint Louis sur l'intervention des Esprits légers en pareille circonstance ; nous savons que les Esprits agissent physiquement par des moyens physiques ; ils peuvent donc se servir, pour accomplir leurs desseins, de ceux qu'ils provoquent, ou que nous leur fournissons nous-mêmes à notre insu.

Théorie du mobile de nos actions.

M. R..., correspondant de l'Institut de France, et l'un des membres les plus éminents de la Société parisienne des Etudes spirites, a développé les considérations suivantes, dans la séance du 14 septembre, comme corollaire de la théorie qui venait d'être donnée à propos du mal de la peur, et que nous avons rapportée plus haut :

« Il résulte de toutes les communications qui nous sont faites par les Esprits, qu'ils exercent une influence directe sur nos actions, en nous sollicitant, les uns au bien, les autres au mal. Saint Louis vient de nous dire : « Les Esprits malins aiment à rire ; prenez-y garde ; tel qui croit dire en face une saillie agréable aux personnes qui l'environnent, tel qui amuse